



Le 21 décembre 2009

PROLONGER LES CENTRALES NUCLEAIRES

Une mauvaise réponse à l'effet de serre

Le 12 octobre dernier, le comité restreint du Gouvernement fédéral a décidé de prolonger la durée de vie des trois centrales nucléaires les plus vieilles du pays. Il revenait sur une loi 2003 organisant la sortie progressive du nucléaire en Belgique. Le Gouvernement se justifie par la lutte contre le réchauffement climatique. Le Mouvement Ouvrier Chrétien s'inquiète de cette décision et doute, sérieusement, que l'énergie nucléaire permette de rencontrer les défis climatiques.

Pour asseoir sa décision, le Gouvernement fédéral s'est basé sur le rapport de la Commission « GEMIX ». Les experts qui la composent ont indiqué que « la mise hors service prévue dans la loi de 2003 des trois plus anciennes unités nucléaires (Doel 1 et 2 et de Tihange 1) en 2015, conduirait à un déficit tant en énergie qu'en capacité. » Leurs conclusions furent contestées par divers acteurs, dont Inter Environnement qui prétend que d'ici 2015 la Belgique sera au contraire en capacité de compenser la production d'électricité de ces centrales, et même au-delà. Des investissements ont été prévus pour produire de l'électricité par des centrales TGV (turbine gaz vapeur), la cogénération et des éoliennes.

En revanche, aucune garantie sérieuse n'est donnée en termes de sécurité de ces centrales dont la vie sera prolongée au-delà de tout ce qui est connu de nos jours. L'existence des réacteurs de Doel et de Tihange, déjà allongée de 30 à 40 ans dans le cadre de la loi de sortie du nucléaire, sera portée à 50, voire à 60 ans. Si la prolongation de ces centrales, déjà largement amorties aujourd'hui, donne des perspectives financières intéressantes pour les producteurs, les risques pour la population rendent ce choix inacceptable pour la société.

D'autant moins acceptable que rien ne permet d'attendre que cette mesure diminue le prix à la consommation. Notre production d'électricité a beau reposer sur 55% de nucléaire, la facture finale est plus élevée en Belgique que dans la plupart de nos pays voisins. Cette curiosité repose sur l'absence de réelle concurrence en matière de production d'électricité. Et tant que la production d'électricité sera bon marché, il n'y aura guère d'incitation sérieuse à investir dans d'autres sources d'énergie.

Enfin, au-delà des chiffres et de la sécurité, les émissions de CO2, que le Gouvernement prend pour argument, méritent des nuances. En effet, les centrales nucléaires produisent elles aussi du gaz à effet de serre. Pour les centrales utilisant l'uranium-235, si l'on prend en compte toute la chaîne de production, en ce compris leur démantèlement et le stockage de leurs déchets, ces centrales produisent un tiers du CO2 rejeté par les centrales au gaz modernes.

Le Mouvement Ouvrier Chrétien ne peut que prendre acte des arguments scientifiques parfois bien divergents. Mais il s'interroge :

- Faut-il produire toujours plus d'électricité pour rattraper une consommation qui ne cesse d'augmenter ?
- N'est-il pas urgent de prendre d'abord toutes les mesures qui s'imposent pour réduire notre consommation énergétique, à commencer par une isolation sérieuse des bâtiments ?
- Mais, seules, les économies d'énergie, individuelles et collectives, ne suffiront pas. Ne faut-il pas revoir de fond en comble notre modèle de développement productiviste ?

Pour le MOC, les défis climatiques, comme les crises financière et économique, doivent être l'occasion de construire un nouveau mode de vivre ensemble, plus juste et solidaire, plus respectueux de l'homme et de son environnement. S'il déplore le rendez-vous raté de Copenhague, le Mouvement estime qu'il faut d'autant plus redoubler d'efforts et de conviction.

Thierry Jacques,
président

Communiqué